

---

La société populaire et la commune de Perreux (Loire) font un don en salpêtre et témoignent à la Convention de leur douleur sur l'événement de la poudrerie de Grenelle, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

La société populaire et la commune de Perreux (Loire) font un don en salpêtre et témoignent à la Convention de leur douleur sur l'événement de la poudrerie de Grenelle, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 359;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_16339\\_t1\\_0359\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16339_t1_0359_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

**bon de la poste, pour aider à la construction d'un vaisseau; assurant que ce bataillon est, pour la jeunesse strasbourgeoise, l'exemple des vertus républicaines.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (56).**

*[Le représentant du peuple Fousseidoire dans les départements du Haut et du Bas-Rhin à la Convention nationale, Strasbourg le 1<sup>er</sup> jour des sans-culottides an II] (57)*

A la Convention nationale

J'ai très soigneusement correspondu avec les comités de Salut public et de Sécurité générale relativement à ma mission; ainsi je me dispenserai, pour ne pas vous dérober des moments précieux de vous faire en détail le récit de mes opérations et de mes remarques dans les deux départemens confiés momentanément à mes soins.

Il me suffira de vous dire qu'ici comme dans toute la République, le peuple y est bon et n'a besoin que d'être instruit et bien dirigé; j'ai épuré les autorités constituées, j'en ai écarté quelques uns de ces hommes nés pour le malheur de leurs semblables; j'ai nommé des instituteurs qui d'après le témoignage des sociétés populaires réunissoient à un patriotisme pur des lumières et des talens; de sorte que maintenant je peux vous assurer que si rien n'empêche que je parcoure toute ma carrière, je remettrai au pas ces contrées dont les torts n'auroient peut-être jamais eu lieu, si dans bien des circonstances, des êtres pervers et sanguinaires ne les eussent frappés de la verge d'un despotisme arbitraire, il est inutile que je vous nomme les trois monstres que la justice nationale a écrasés et dont j'entends surtout parler.

Je terminerai par vous transmettre avec l'éclat de la publicité, un trait de civisme du bataillon des vétérans nationaux de la commune de Strasbourg. Ce corps que caractérise le civisme le plus ardent qui donne à la jeunesse strasbourgeoise, l'exemple des âpres vertus du républicanisme, voulant encore par d'autres moyens concourir à la défense de la patrie et à la destruction des tyrans, font hommage à la République d'une somme de quatre mille deux cent trente deux livres quinze sols pour être employés à la construction d'un vaisseau. Cet acte de désintéressement tiendra sans doute place à votre procès-verbal et dans notre bulletin.

Salut et fraternité,

FOUSSEDOIRE.

(56) P.-V., XLVI, 17-18.

(57) C 321, pl. 1338, p. 4. En marge, indication de la réception du don. *Bull.*, 3 vend. (suppl.). Ci-dessous *Archiv. Parlement.*, séance du 1<sup>er</sup> vend. soir, n<sup>o</sup> 6.

## 28

**La société populaire du canton de Perreux, de concert avec la commune de ce nom, département de la Loire, annonce que leurs engagements envers la patrie sont réalisés, en déposant gratuitement au district de Roanne 1 280 livres de salpêtre. La société saisit cette occasion pour témoigner à la Convention sa douleur sur l'événement de la poudrerie de Grenelle et qu'elle va redoubler d'activité pour faire promptement oublier à la nation la perte qu'elle a faite.**

**Mention honorable insertion au bulletin (58).**

*[La société populaire du canton de Perreux à la Convention nationale, le 27 fructidor an II] (59)*

Liberté, égalité, Vive la République.

Citoyens représentants

La société populaire du canton de Perreux, de concert avec la commune de ce nom, département de la Loire, a réalisé ses engagements envers la patrie: elle a déposé gratuitement au district de Roanne douze cent quatre vingt livres de salpêtre, produit de ses travaux patriotiques et personnels.

La société saisit cette occasion pour vous témoigner sa douleur en apprenant l'accident arrivé à la poudrière de Grenelle et vous assurer en même tems que toutes les communes du canton redoublent de zèle et d'activité dans l'intention de contribuer à faire promptement oublier à la nation la perte qu'elle a faite.

JUIBERT, *président*,  
DARMEZIN, DUFOUR, *secrétaires*.

## 29

**Le représentant Boisset écrit à la Convention pour la prévenir contre les fausses dénonciations, assurant que les prétendus patriotes incarcérés par lui, ne sont que des individus dont l'immoralité la plus profonde est le plus petit de leurs vices; que les nobles et les prêtres sont encore dans les maisons de réclusion, et qu'il n'a prononcé en faveur de quelques uns d'entr'eux, que ce que la justice la plus sévère et l'humanité réclamoient pour eux.**

**Mention honorable, insertion au bulletin en entier (60).**

(58) P.-V., XLVI, 18.

(59) C 321, pl. 1349, p. 7. *Bull.*, 2 vend. (suppl.).

(60) P.-V., XLVI, 18.